

Pesticides : des riverains exposés montent au créneau

Une action collective visant l'État et regroupant des riverains exposés aux pesticides est menée par le cabinet de Corinne Lepage. Trois dossiers concernent des communes de l'Ouest.



Parmi la quinzaine de dossiers déjà envoyés aux ministères concernés, trois proviennent de l'Ouest. | BENOÎT TESSIER, REUTERS

[Ouest-France](#)

Claire ROBIN.

Publié le 05/11/2024 à 09h30

Après la reconnaissance des maladies des agriculteurs, bientôt celles de leurs voisins ?

« Les [victimes professionnelles](#) qui ont été exposées aux pesticides bénéficient d'un fonds d'indemnisation, alors pourquoi pas les riverains ? On l'a vu pour l'amiante, c'est un long parcours. Il faut donc initier la démarche dès aujourd'hui », explique M^e Madeleine Babès, avocate au sein du cabinet Huglo Lepage, fondé par Corinne Lepage.

Selon cette avocate, l'État n'a pas suffisamment protégé les riverains de parcelles traitées. Il faut donc désormais aussi reconnaître ces derniers comme victimes des pesticides et les indemniser. Le 16 septembre, un courrier a été envoyé en ce sens au gouvernement. C'est le recours préalable avant de saisir le tribunal administratif.

Une action collective

[Cette initiative inédite](#), menée par le cabinet spécialisé dans le droit de l'environnement, sera reconduite. « **C'est une première action de masse** », prévient ce dernier, fort des dizaines de demandes qui affluent dans sa boîte aux lettres.

Dans le cadre de [cette action collective](#), les personnes s'estimant victimes de par leur exposition aux pesticides sont âgées de 8 à plus de 80 ans. Elles ont en commun de vivre ou d'avoir vécu à moins de 150 mètres de parcelles (vignes, cultures de céréales...) traitées par des produits phytosanitaires. Parmi la quinzaine de dossiers déjà envoyés aux ministères concernés, trois proviennent de l'Ouest : de la Seine-Maritime, du Finistère et de la Loire-Atlantique. Il y est question de cancers de la prostate, de maladies de Parkinson, des lymphomes malins non hodgkiniens. Des pathologies pour lesquelles le lien avec les pesticides a bien été établi, mais seulement dans le cadre d'une exposition professionnelle. S'y ajoutent, pour ces habitants des champs, un fort malaise, quand ce n'est pas la « **peur de représailles** ».

La France devrait-elle renégocier les accords européens pour mieux protéger ses secteurs économiques stratégiques (agriculture, pêche) ?

« Pas un procès contre le monde agricole »

« On a des victimes qui ont peur et qui ne veulent pas remettre en cause les pratiques de leurs voisins, qui peuvent parfois être des proches ou des membres de la famille. Pourtant, ce n'est pas un procès contre le monde agricole, précise l'avocate, pesant chacun de ses mots. **Nous engageons la responsabilité de l'État qui n'a pas protégé les riverains des épandages. Ces derniers ont parfois été encore plus exposés que les agriculteurs eux-mêmes, faute d'avoir été prévenus en amont et de porter des équipements adaptés. Certes, il existe bien une réglementation, comme les distances minimales d'épandage, mais elles sont ridicules et l'État ne fait pas de contrôles, ce qui équivaut à une absence de réglementation.** »

Militant de longue date contre les pesticides, [« pisseur » de glyphosate](#), Joël Soueix de Pondau, originaire de Brinay, dans le Cher, n'hésite pas, lui, à témoigner ouvertement. Tout en rappelant qu'à ce stade, il n'est que « **victime présumée** », il se pose des questions sur le cancer de la prostate dont il souffre et sur l'état de santé des habitants qui l'entourent.

Lire aussi : [Thématiques, personnalités... Le programme des Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation](#)

« **Comment se fait-il que le nombre de cancers et de décès ait brutalement augmenté dans mon village ?** » s'interroge celui à qui l'Agence régionale de santé a répondu que les cas de cancer de prostate rapportés étaient davantage liés « **au profil de risque individuel** » et non pas à une possible exposition aux pesticides.

Les connaissances épidémiologiques sont encore faibles sur la question de l'exposition des riverains des parcelles traitées aux pesticides. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) suggère toutefois un lien avec la maladie de Parkinson et le comportement évocateur des troubles du spectre autistique chez l'enfant.

Un fonds envisagé par le gouvernement

En mai, le gouvernement a confirmé son objectif de réduire l'usage [des produits phytosanitaires d'ici à 2030](#) et indiqué « **envisager** » la mise en place d'un dispositif d'indemnisation des riverains. Sollicités sur la réponse qu'ils envisagent de donner à cette action collective, les cabinets des ministères concernés (Santé, Transition écologique, Agriculture, Premier ministre) n'ont pas répondu à nos questions.